

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ctique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5245 Société : R.A.P

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BENNANI KHIR ABDELLAH

Date de naissance : 01.01.1951

Adresse : 75, Rue AL FOURAT MAARIF CASA

Tél. : 06.89.23.70.90 Total des frais engagés : 860 DHS

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Professeur Ahmed TAZI
Agrégé en UROLOGIE
201, Rue Mustapha El Maâni
3^e Etage N°16 - Casablanca
Tél : 0522.27.44.76

Cachet du médecin :

Date de consultation : 22 MARS 2021

Nom et prénom du malade : BENNANI KHIR

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie : *prostate*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 22 MARS 2021 /

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22 MARS 2021		5	30.0	Professeur Ahmed TAZ Agrégé en UROLOGIE 201, Rue Mustapha El Ma- bè Etage N°16 - Casablanca Tél : 0522.27.44.76

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACEUTIQUE DES STATIONS Tél: 0522.27.44.76 RC: 245508 - IF: 40K35692	23/03/2021	260,00 DH

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
Professeur Ahmed TAZ Agrégé en UROLOGIE 201, Rue Mustapha El Ma- bè Etage N°16 - Casablanca Tél : 0522.27.44.76	22 MARS 2021	Professeur Ahmed TAZ Agrégé en UROLOGIE 201, Rue Mustapha El Ma- bè Etage N°16 - Casablanca Tél : 0522.27.44.76	30.0

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	G B	MONTANTS DES SOINS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DOCTEUR AHMED TAZI
PROFESSEUR AGRÉGÉ EN UROLOGIE
Ex. Chirurgien Urologue
Hôpital Avicenne - Rabat
Membre Association Américaine d'Urologie



الدكتور أحمد التازي
أستاذ مبرز في المسالك
جراح في مستشفى ابن سينا
الرباط سابقا
عضو الجمعية الأمريكية للأرلوجيا

22 MARS 2021
CASABLANCA, LE :

Magni Dr N. Bennani M.D. M.D. M.D.
Intra Cervix

Professeur Ahmed TAZI
Agrégé en UROLOGIE
201, Rue Mustapha El Maâni
3ème Etage N°6 - Casablanca
Tél : 0522.27.44.76

201، شارع مصطفى المعانى الطالقى الثالث الرقم 16 - الدار البيضاء
201, Rue Mustafa El Maâni 3ème Etage N° 16 - Casablanca
Tél. : 05 22 27 44 76 - E-mail : ahmed.tazi@laposte.net
Consultation sur Rendez-vous

DOCTEUR AHMED TAZI

PROFESSEUR AGRÉGÉ EN UROLOGIE

Ex. Chirurgien Urologue

Hôpital Avicenne - Rabat

Membre Association Américaine d'Urologie

Mr BENNANI Abdelghani 70 ans



الدكتور أحمد التازي

أستاذ مبرز في المسالك

جراح في مستشفى ابن سينا

الرباط سابقا

عضو الجمعية الأمريكية للأروجيا

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES

Pollakiurie Dysurie

COMPTE RENDU ECHOGRAPHIE RENALE ET SUS PUBLIENNE

Rein droit : Taille et situation normales , contours réguliers ,(9.94*3.94 cm)

Bonne différenciation cortico médullaire, Cavités excrétrices non

Dilatées, Absence d'image Lithiasique.

Rein gauche : Taille (10.64*4.69 cm) et situation normales, contours

Réguliers , Bonne différenciation cortico médullaire, Cavités

excrétrices non Dilatées, Absence d'image Lithiasique

Echographie sus pubienne

Vessie : de bonne capacité à paroi fine à contenu trans sonique.

Prostate : Taille (5.25*4.4*3.68 soit 43 g environ) Echostructure homogène.

CONCLUSIONS

Reins normaux, Prostate Hypertrophiée de 43 g environ

Professeur Ahmed TAZI
Agrégé en UROLOGIE
201, Rue Mustapha El Maâni
3ème Etage N° 16 - Casablanca
Tél : 0522.27 44.76

شارع مصطفى المعاني الطابق الثالث الرقم 16 - الدار البيضاء

201, Rue Mustapha El Maâni 3ème Etage N° 16 - Casablanca

Tél. : 05 22 27 44 76 - E-mail : ahmed.tazi@laposte.net

Consultation sur Rendez-vous

DOCTEUR AHMED TAZI
 PROFESSEUR AGRÉGÉ EN UROLOGIE
 Ex. Chirurgien Urologue
 Hôpital Avicenne - Rabat
 Membre Association Américaine d'Urologie

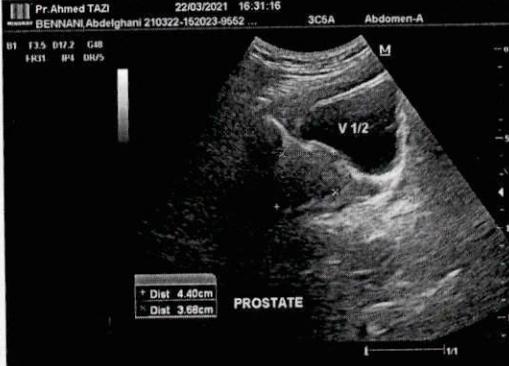


الدكتور أحمد النازبي
 أستاذ مبرز في المسالك
 جراح في مستشفى ابن سينا
 الرباط سابقا
 عضو الجمعية الأمريكية للأروجيا

Mr BENNANI Abdelghani 70 ans

22/03/2021

CASABLANCA, LE :



201، شارع مصطفى المعانى الطابق الثالث الرقم 16 - الدار البيضاء
 201, Rue Mustafa El Maâni 3ème Étage N° 16 - Casablanca
 Tél. : 05 22 27 44 76 - E-mail : ahmed.tazi@laposte.net
 Consultation sur Rendez-vous